

COORDINATION NATIONALE

des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité



**ENSEMBLE,
POUR FAIRE VIVRE LE DROIT
À LA SANTÉ**

L'INFO de la semaine 32 du 3 au 9 août 2026

ÉDITO

Notre système de prévention et de soins va mal. Il y a sans doute là dessus un vaste consensus à l'urgence de l'action. Ce sont sur les solutions que des divergences fortes apparaissent ! Même en plein été, le gouvernement agit ! De la communication, mais peut-être faut-il aussi lire entre les lignes !

Deux décrets viennent d'être publiés : le premier, au Journal Officiel (JO) du 23 juillet, donne un droit de regard aux préfets sur l'attribution des fonds des FIR (Fonds d'Intervention Régionaux), à la main des ARS. Le second, au JO du 2 Août, renomme les délégués départementaux des ARS en directeurs départementaux en leur attribuant une série de compétences. Mais ceux-ci restent sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'ARS et doivent rendre des comptes au préfet. L'article 2 de ce même décret crée un comité de l'accès aux soins de premier recours, coprésidé par le préfet, le président du conseil départemental et le directeur départemental de l'ARS et regroupant des élus (région, départements, bloc communal) et des représentants de la CPAM.

« Bonne nouvelle » diront certains : enfin plus de proximité !

Mais avec quels moyens ? Les mauvaises langues diront que quand il y a un problème, on crée une commission. De fait, un comité de l'accès aux soins de premier recours ne va pas multiplier les médecins généralistes !

Retour en arrière à l'époque des DDASS (direction départementale de l'action sanitaire et sociale) ? Un petit rappel historique s'impose : les ARS ont été constituées en regroupant les services de l'État (DRASS et DDASS) mais aussi des services de la Sécurité Sociale, comme la branche santé des caisses régionales d'assurance maladie.

N'est ce pas plutôt, l'air de ne pas y toucher, une reprise en main par l'État à travers les préfets, d'un peu de la Sécurité Sociale ? D'ailleurs les ressources des FIR viennent à 99 % de la Sécurité Sociale. Est ce caricatural de dire que c'est un élément de la stratégie gouvernementale pour étatiser la Sécurité Sociale ? A vous de le dire !

Et parlons démocratie : ni représentants de soignants, ni représentants des associations d'usagers de la santé dans les comités de l'accès aux soins de premier recours créés. Est ce être mauvaise langue que de dire que cela ressemble plus à un comité des financeurs, une manière de faire dire aux élus leurs besoins, pour leur répondre « Mettez la main au porte-monnaie » voir de les rendre responsables des difficultés ? Est-ce un chemin vers une décentralisation de la santé avec tous les risques de perte de l'égalité républicaine ?

Michèle Leflon

SOMMAIRE

- L'écho des comités : pages 2 à 4
- Autres infos locales : pages 5 et 6
- Nous avons reçu : page 7

LA CITATION DE LA SEMAINE

« Dès lors, proposer, en 2026, presque 30 ans après l'édiction des décrets de 1998, comme solution à un grave problème de santé publique, multiforme et multifactoriel, la seule hausse du seuil minimal d'activité des maternités -par exemple passer de 300 à 1 000 comme le suggèrent certaines voix-, constituerait une réponse mécanique, datée, comme plaquée sur la situation actuelle, en décalage par rapport à l'ampleur du problème populationnel à l'origine de la dégradation sanitaire constatée. » (IGAS)

L'ÉCHO DES COMITÉS

* *Les initiatives à venir...*

MONTARGIS (45)

Le collectif santé Est Loiret coorganise un débat sur la Loi Handicap



VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026 à 18H30

à la Maison des Associations de Chalette

32 rue Claude Debussy

Débat sur la Loi Handicap de 2005

Animé par le Collectif Santé Est Loiret et Michel BOREL, président d'honneur de l'ADAPEI 45 - Les Papillons Blancs du Loiret et ex-président adjoint de l'UNAPEI

Plus de 20 ans après sa promulgation, quels bilans, reculs, quelles avancées ...?!
Quels combats mener collectivement, dans l'intérêt des personnes en situation de handicap et de leurs familles ?

* *Les initiatives tenues...*

SARLAT (24)

Une pétition contre le doublement du plafond des franchises



L'association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat a engagé une campagne contre l'augmentation des restes à charge pour les malades avec un tract contre le doublement du plafond des franchises et une pétition. Lors de leur permanence hebdomadaire du jeudi devant l'hôpital, 45 signatures ont été recueillies sur la pétition.

[Le tract](#)

Une [pétition](#) a été mise en ligne

MARMANDE (47)

Comme tous les vendredis l'association était présente devant l'hôpital



Bonne nouvelle

5 climatiseurs sont arrivés à l'hôpital !

Ce vendredi 7 août à 17 h devant l'hôpital nous avons fait le point sur les 14 fiches qui ont été présentées par le directeur intérimaire M Perin (nommé par l'ARS) pour réduire les dépenses et augmenter l'offre de soins (en théorie)

De notre point de vue si la mise au point du suivi de la tarification à l'acte était nécessaire, ne pas remplacer les départs en retraite ou réduire les heures supplémentaires, ou mettre en cause la rémunération des urgences considérée trop avantageuse est pour nous irrecevable car nous avons depuis 4 ans avec l'ancien directeur MM Meyer et Maillard créé une dynamique attractive que cette mise sous tutelle aujourd'hui altère et affecte.

Nous invitons le vendredi 2 octobre à 17 h devant l'hôpital la population à venir soutenir les soignants pour maintenir notre hôpital de plein exercice avec un directeur autonome en coopération avec le GHT mais pas de fusion quand 20 % de la population est sans médecin traitant sur le territoire marmandais

Nous avons croisé de nombreux médecins à qui nous avons affiché notre soutien

**** Communiqués, prises de position ...***

MAYENNE (53)

Le service d'urgence déclassé : AUDACE 53 dépose un recours auprès de la ministre

Dès le 5 janvier, AUDACE 53 avait écrit au directeur par intérim pour contester le fait que le Conseil de Surveillance n'ait pas été consulté sur cette modification du statut du service d'Urgences.

Alors que l'association attendait que la question soit soumise à un nouveau Conseil de Surveillance au printemps, elle apprend fin juin que l'ARS avait publié l'arrêté en date du 11 juin dernier.

Pis : alors que l'on avait promis que ce passage en AMU n'était envisagé que pour quelques mois, l'arrêté le promulgue pour ...7 ans !!!

[Toutes les informations sur le site de la Coordination](#)

TARBES (65)

L'association de Sauvegarde des Hôpitaux et de la Santé des Hautes-Pyrénées demande une prolongation de l'enquête publique relative au projet d'hôpital commun Tarbes-Lourdes à Lanne

[Le texte sur le site de la Coordination](#)

Une année blanche pour les profits

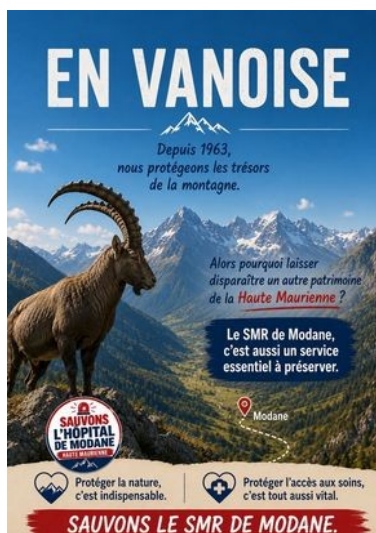
Le CODEF réagit à l'affirmation de Patrick Martin, président du MEDEF, qui déclare sans détour dans une interview aux Échos : « Il n'y a pas d'alternative sérieuse à une année blanche sur les prestations sociales en 2027 »

[Le communiqué](#)

AUTRES INFOS LOCALES

MODANE (73)

Mobilisation contre la fermeture du SSR



Après un rassemblement qui a regroupé près de 300 personnes, la mobilisation continue avec en particulier la création d'une [page Facebook](#) animée avec beaucoup d'humour, qui a déjà reçu le soutien plus de 600 personnes en quelques jours. Un communiqué liste les 50 questions sans réponse à un mois de la fermeture.

[Le communiqué sur le site de la Coordination](#)

[Une pétition vient d'être lancée](#)

PAU (64)

Comment récolter de l'argent pour l'hôpital !

Le Fonds de dotation des Hôpitaux du Béarn et de la Soule convie à sa grande course solidaire le 6 septembre.

L'hôpital de Pau annonce cela sur son site : « Rejoignez les plus de 300 inscrits ! En achetant un dossard au tarif de 10€ seulement, vous contribuez notamment à l'amélioration de l'accueil des patients, à leur confort, et à la qualité de vie des soignants dans les Hôpitaux du territoire. »

La charité, plutôt que l'augmentation solidaire des cotisations de Sécurité Sociale pour répondre aux besoins !

ORLÉANS (45)

Un témoignage sur les urgences

Après six jours sur un brancard aux urgences, une ancienne élue dénonce une "situation inadmissible" au CHU d'Orléans

[L'article de ICI Centre Val de Loire du 6 août](#)



SAINT-DENIS (93)

Fermeture de « La villa Suresnes » Hôpital de Jour de psychiatrie

Une pétition est lancée par l'équipe soignante

[La pétition](#)

LES MUREAUX (78)

Menace sur l'hôpital intercommunal de Meulan les Mureaux

La maternité en particulier est menacée dans ce bassin de population de 278 000 habitants. Une mobilisation est prévue aux Mureaux le 8 septembre 2026, à l'initiative de la CGT de l'hôpital.

[L'article de Infos Yvelines du 6 août](#)

NOUS AVONS REÇU ...

* *Communiqué – déclaration...*



Doublement du plafond des franchises médicales

La Fédération Nationale des Centres de Santé réaffirme avec détermination son opposition au doublement du plafond des franchises médicale et dénonce une nouvelle atteinte à l'accès aux soins et au principe de solidarité.

[Le communiqué](#)

MG France rappelle son opposition à l'augmentation des "franchises"

[Le communiqué](#)

Maternités

L'IGAS vient de rendre public son rapport sur l'organisation de la périnatalité.

[Le rapport](#)

L'Organisation Nationale Syndicale des Sage-femmes (ONSSF) s'exprime : le rapport de l'IGAS confirme l'urgence. Le temps des constats est terminé.

[Le communiqué](#)

Le tragique décès d'un bébé, né en urgence à l'hôpital de Sarlat où la maternité est fermée

[L'article de What's up Doc ? du 6 août](#)



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@orange.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org